BULAC

[도서관] [शिक्षक] [ဘာသာစကား] [ᎨᏣᏁᏃ]

Bibliothèque universitaire
des langues et civilisations

Référence
BULAC/2022/238

Téléphone
0181691810

Date
5/12/2022

Rédigé par
Marie-Lise Tsagouria

Courriel
direction@bulac.fr

COMPTE RENDU

Réunion du 10/3/2022
Assemblée générale

Version
Approuvée par l'AG du 16/12/2022

Participants présents

Administrateurs

François-Xavier ANDRÉ (EFEO)
Brigitte AUBY-BUCHERIE (Sorbonne Nouvelle)
Caroline BODOLEC (CNRS)
Pascale BOURRAT-HOUSNI (MESRI)
Stéphane FEUILLAS (Université de Paris)
David FIALA (MESRI)
Jean-François HUCHET (Inalco)
Françoise MOULIN CIVIL (MESRI)
Anne-Marie TURCAN (EPHE)

Membres de droit

Geneviève PERTILE, *représentant Marc KRECKELBERGH* (contrôle budgétaire régional)
Éric SPIRIDION (agent comptable)
Marie-Lise TSAGOURIA (directeur)

Invités

Christophe PÉRALES (Université de Paris)
Benjamin GUICHARD (directeur scientifique)
Lorenzo DEUSTUA (RP)
Catherine BOIN (RP)
Fanny HOCDÉ (RP)

Participants excusés

Administrateurs

Caroline CALLARD (EHESS) : *procuration donnée à Caroline BODOLEC*
Anne-Catherine FRITZINGER (Sorbonne Université) : *procuration donnée à Françoise MOULIN CIVIL*
Francis PROST (MESRI)
Christina WU (Panthéon-Sorbonne)

Membres de droit

Alexandre BOSCH (Commissariat du gouvernement)

Invités

Éloi FICQUET (Président du CS)
Nathalie PILET (RP)
Jean-François CHANAL (directeur-adjoint)

Ordre du jour

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 9 DÉCEMBRE 2021
2. COMPTE FINANCIER 2021
3. PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021
4. BILAN DU PLAN D'ACTION TRIENNAL 2019-2021
5. DÉSIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE
6. PRÉSENTATION DU RAPPORT SOCIAL UNIQUE (POUR INFORMATION)
7. QUESTIONS DIVERSES

Le quorum étant atteint, Françoise MOULIN CIVIL ouvre la séance à 9h40, en accueillant les nouveaux arrivants, Brigitte AUBY-BUCHERIE, représentant l'université Sorbonne Nouvelle, David FIALA et Francis PROST (excusé), représentants du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (Direction générale de la recherche et de l'innovation).

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 9 DÉCEMBRE 2021

Après prise en compte d'une correction formelle (remplacer 2022 par 2021 p. 1), le compte rendu de l'assemblée générale du 9 décembre 2021 est adopté à l'unanimité.

2. COMPTE FINANCIER 2021

Marie-Lise TSAGOURIA procède à une présentation synthétique du compte financier de l'ordonnateur :

- Elle souligne la vigilance à avoir sur la consommation du fonds de roulement : des retards sur les chantiers informatiques liés aux tensions sur le marché de fourniture de composants informatiques conduisent à un étalement ou à des reports sur l'année 2022. Le solde du chantier du site web a également débordé sur le début de l'année 2022. Et c'est l'ensemble des opérations programmées pour la pointe Cantagrel qui est également reporté sur 2022-2023.
- Elle indique que le poids croissant des coûts de fonctionnement informatique entraîne une tension durable sur les dépenses documentaires.
- Un effort particulier a été fait en 2021 en matière de communication et d'action culturelle en lien avec la célébration, conjointe avec l'Inalco, des dix ans passés depuis l'ouverture au public du Pôle des langues et civilisations.
- Les variations dans les recettes sont liées d'une part à des arriérés de paiement des droits de bibliothèque, d'autre part aux diminutions des recettes produites par les AOT pendant la période de baisse de fréquentation des espaces (boissons, reprographie).
- Le nombre de jours de fonctionnement assurés par le fonds de roulement (96) diminue, mais reste au-dessus du minimum (60) exigé par le contrôleur budgétaire régional.
- Il faut également noter que la nouvelle année commence avec une incertitude importante en matière de prévision des coûts énergétiques, avec un surcoût estimé de 100 000 €. Surcoût qui n'était pas envisagé au moment de l'élaboration du budget initial 2022.

Caroline BODOLEC indique que les documents ont été examinés par la cellule de suivi du CNRS, qui a mis en valeur le même point principal : l'attention à porter au financement des investissements, dans la mesure où la possibilité de recourir au fonds de roulement se tarit. La cellule de suivi est favorable à l'approbation du compte financier.

L'université Paris-Cité n'est pas à jour de sa cotisation 2021 : Stéphane Feuillas se propose d'agir sur ce point.

Le compte financier de l'ordonnateur est approuvé à l'unanimité.

Éric SPIRIDION présente le compte financier du comptable :

- Le résultat comptable subit un déficit aggravé, mais cela s'explique par des opérations d'investissement réalisées sur le budget du GIP, qui se traduisent par des dotations aux amortissements. Globalement, les indicateurs restent positifs.
- Les soldes intermédiaires de gestion diminuent, mais restent positifs. L'excédent brut, ainsi que la CAF baissent par rapport à l'an passé, mais cela s'explique par les dotations aux amortissements.

- Le GIP continue d'augmenter ses immobilisations ; les chiffres restent solides en matière de fonds propres. Le GIP dispose des moyens de mener ses activités dans des conditions satisfaisantes. Les décalages AE/CP s'expliquent par des difficultés d'exécution des factures de fournisseurs étrangers.
- Le fonds de roulement reste suffisant pour faire face à ses besoins réglementaires ; la trésorerie reste largement positive sur l'exercice 2021.
- Au niveau comptable, il est proposé d'affecter le résultat d'exercice sur les comptes de réserve.

Le compte 2021 et l'affectation du résultat sont approuvés à l'unanimité.

3. PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

Marie-Lise TSAGOURIA procède à une présentation synthétique du rapport d'activité 2021, ainsi que de la plaquette institutionnelle « La BULAC vue par », produite à l'occasion du 10e anniversaire de la bibliothèque.

Elle rappelle que, dès son approbation, le rapport d'activité est mis en ligne sur le site web.

La présentation des dossiers majeurs et l'évolution des indicateurs sur cinq ans permettent de suivre les évolutions liées à la crise sanitaire : l'évolution des horaires d'ouverture reflète l'adaptation aux couvre-feux, avec le maintien de l'ouverture maximale possible. La photographie du nombre d'inscrits réalisée début octobre 2021 montre une grosse diminution liée à la disparition du public qui ne pouvait être accueilli en période de jauge sanitaire. Mais le ratio des prêts reste satisfaisant : le public qui est revenu a fait un usage plus intensif des services. On relève une forte augmentation du nombre d'usagers formés, en coordination avec l'Inalco, et une très belle adaptation des manifestations de l'action culturelle à des formats archivables et asynchrones.

Les dépenses documentaires ont baissé, mais le nombre d'entrées de documents a augmenté en raison d'un effort ciblé sur les traitements rétrospectifs dans un contexte de resserrement budgétaire. Un travail qualitatif a été exécuté. Un niveau élevé d'achat a été maintenu pour la documentation issue de zones de production hors d'Europe occidentale.

Les dépenses de conservation ont diminué : la variable d'ajustement est constituée par la reliure rétrospective des thèses. Le chantier de dépoussiérage des collections a également été achevé.

Françoise MOULIN CIVIL félicite les équipes pour la qualité et l'organisation du rapport d'activité, ainsi que pour la pertinence des indicateurs choisis.

Pascale BOURRAT-HOUSNI remercie pour la qualité du document : elle apprécie le travail de synthèse du rapport (300 pages à l'INHA) ; elle conseille de visionner la réalisation vidéo du 1 % artistique de l'INHA (présentation des micro-organismes vivants sur les collections).

Elle souligne que le double mouvement de la baisse de fréquentation des bibliothèques et de maintien, voire d'augmentation, des formations dispensées aux étudiants s'observe dans l'ensemble des BU. L'accompagnement de la vie étudiante par les BU a continué par ce biais, on identifie mal et à tort le rôle des bibliothèques de recherche dans la vie étudiante.

Elle se réjouit de l'importance des collaborations avec l'Abes.

Elle a beaucoup apprécié le leporello « la BULAC vue par ».

Le rapport d'activité 2021 est approuvé à l'unanimité.

4. BILAN DU PLAN D'ACTION TRIENNAL 2019-2021

Benjamin GUICHARD présente le bilan d'exécution du plan d'action triennal 2019-2021. Les indicateurs choisis permettent de mesurer l'évolution en termes de captation de la documentation et d'offre de services à destination des équipes de recherche.

Concernant la politique documentaire :

- 66 % des collections acquises proviennent de pays non occidentaux ;
- la fraîcheur des monographies entrées dans les trois dernières années est en progrès ;
- un bilan complet est fait pour les fonds à entretien non permanent, avec une moyenne d'alimentation d'environ 500 ouvrages par fonds, sur deux ans.

Concernant le signalement :

- conversion rétrospective des imprimés : le fichier chinois est entièrement traité, le fichier arabe l'est aux deux tiers ;
- le taux de signalement des manuscrits avance significativement ;
- concernant les archives : tout reste à faire.

Réussite étudiante :

Les résultats sont difficiles à analyser en période de Covid.

L'une des attentes portait sur l'amélioration de l'accès aux places de travail pour les étudiants de licence. Un système de réservation avait été mis en place courant 2019, mais la nécessité en a disparu avec les mesures sanitaires (limitation de l'accès à la bibliothèque aux seuls étudiants en SHS du GIP). Pour l'instant, ce motif d'insatisfaction a disparu.

On note un progrès dans l'usage des collections, grâce à l'effort fait dans les acquisitions du libre accès Étude : un tiers des livres qui circulent ont été acquis dans les trois dernières années.

L'offre de formation a augmenté, ainsi que le nombre d'étudiants formés sur place et à distance (pendant le premier confinement).

L'usage du site web a également connu une forte augmentation, tant pour réserver des places que pour accéder aux ressources électroniques à distance, même si l'appropriation du nouveau site a demandé un peu de temps et que les statistiques produites en 2021 ont connu quelques vicissitudes en raison des changements de systèmes informatiques.

Outils et expertises :

La BULAC s'investit fortement dans le développement et le partage d'outils libres, qu'il s'agisse de Koha, NumaHOP, ou de différents projets FAIR.

Caroline BODOLEC félicite la BULAC pour sa promotion du logiciel libre et questionne sur la manière de devenir encore plus porteur. Elle souligne que le logiciel libre est favorable à la multi-écriture et que disposer d'une équipe informatique embarquée est une grande chance.

Benjamin GUICHARD indique que le dernier verrou est celui des outils mutualisés de l'ABES, contraignant au maintien de machines virtuelles Windows. Il annonce également le projet de programme blanc « Logiciel libre » préparé par la BULAC dans le cadre de CollEx 2.

Brigitte AUBY-BUCHERIE s'enquiert de la finalité de ce programme blanc : il s'agit d'une part, de consolider l'existence des logiciels faisant le lien entre les données de la recherche et les bibliothèques, d'autre part, de travailler à la « fairisation » des logiciels libres.

Anne-Marie TURCAN demande si cela correspondrait en quelque sorte à une version libre d'ALMA (ExLibris). Benjamin GUICHARD considère que oui, non pas en créant un gros outil libre, mais en branchant ensemble les différents outils qui rendent les services attendus.

Anne-Marie TURCAN indique qu'il y a de grosses discussions à PSL, hésitant entre mutualisation des outils ou non, ALMA ou non…

Pascale BOURRAT-HOUSNI indique qu'un travail en partenariat avec la Culture est en cours, en faveur des publics handicapés.

Coopération avec les GIS aréalistes :

Les coopérations se multiplient au fil des années : participation au livre blanc du GIS MOMM, développement de l'HTR sur l'écriture maghrébine (convergence avec Biblissima/DISTAM), création de collections HAL, projet Mistara, projet DissInvent…

Jean-François HUCHET propose une collaboration autour des ressources électroniques chinoises dans le cadre d'un PEPR (Programmes et équipements prioritaires de recherche – ANR). La bonne option sera de s'adosser à CollEx pour monter le projet dans la perspective d'une licence nationale.

Le rapport d'activité triennal 2019-2021 est approuvé à l'unanimité.

5. DÉSIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

Benjamin GUICHARD présente le processus de renouvellement du conseil scientifique.

Les dix-huit candidats représentent la plus grande diversité possible de profils, de disciplines et d'aires, de même que la parité de genre et le respect de la proportion attendue entre membres français et étrangers (1/4 à 1/5). Il reste, si souhaité, deux postes à pourvoir pour lesquels des propositions pourront être faites par courriel.

Les 18 membres sont nommés à l'unanimité pour un mandat de trois ans : Sandra Aube, Marc Aymes, Olivier de Bernon, Dmitry Bondarev, Yannick Bruneton, Françoise Daucé, Françoise 'Nalini' Delvoye, Sylvie Denoix, Emmanuel Francis, Clément Froehlicher-Chaix, Marc Gilbert, Zhe Ji, Anne Madelain, Luisa Mora Villarejo, Pollet Samvelian, Wolfgang Schmitt-Garibian, Peter Stockinger, Anaïs Wion.

6. PRÉSENTATION DU RAPPORT SOCIAL UNIQUE (POUR INFORMATION)

Marie-Lise TSAGOURIA présente le rapport social unique, en soulignant :

- une amélioration notable : la mise en œuvre révisée du compte épargne temps ;
- l'évolution de la part du télétravail : passage de 30 % à 15 % entre 2020 et 2021 (décompte à l'heure effectuée) ;
- 4 jours de grève liés à la question de la mise en œuvre du RIFSEEP à la BULAC.

Il subsiste une lacune dans le RSU : le rapport de la médecine de prévention n'a pas encore été reçu par la direction, en raison d'un changement d'interlocuteur au cours de l'année 2021.

7. QUESTIONS DIVERSES

Les représentants du personnel donnent lecture d'une motion :

« L'ensemble du personnel de la BULAC regrette la façon dont le rectorat et le ministère ont géré et continuent à gérer le régime indemnitaire des titulaires à la BULAC et nombreux sont ceux qui parmi nous s'inquiètent d'un processus dans lequel nous sommes mal associés, et où les questions restées sans réponses sont encore trop nombreuses.

Nous regrettons également l'absence de négociations pour octroyer a minima une prime pour les agents contractuels, qui œuvrent comme tous les autres au bon fonctionnement de cet établissement très prisé par de nombreux lecteurs, chercheurs, enseignants, grâce notamment à l'amplitude horaire importante du lundi au samedi et grâce à ses collections, pour la plupart unique en France. Dans plusieurs établissements universitaires, les personnels contractuels ont obtenu depuis longtemps l'intégration, dans leur salaire, du montant des primes que touchent leurs collègues titulaires : par souci d'équité, cette solution devrait également être appliquée aux contractuels de la BULAC.

Les différentes mobilisations commencées avant la crise sanitaire n'ont pas été suivies de réponses satisfaisantes, car elles sont restées parcellaires ou ont montré une certaine forme d'ignorance sur le statut du GIP BULAC et de la nature de ses personnels.

En 2021, les agents ont donc été contraints de faire grève pour obtenir la simple application des décrets qui les concernent et cela a engendré des pertes de salaire non négligeables. Cela s'ajoute à une faible rémunération bien connue dans notre filière, liée entre autres à des primes faibles et un point d'indice gelé depuis plus de 10 ans.

En plus de ce manque de reconnaissance flagrant, nous constatons des manquements graves de communication entre les institutions qui sont censées nous gérer et nous verser nos salaires ce qui nous porte préjudice.

Nous alertons par cette motion sur la situation inacceptable dans laquelle les agents sont maintenus et demandons une véritable négociation sur le régime indemnitaire des titulaires avec transparence totale des éléments de calcul et sur la rémunération des contractuels.

Nous vous remercions de votre écoute.

Les représentants du personnel pour les agents de la BULAC réunis le 18 février 2022. »

Pascale BOURRAT-HOUSNI rappelle que les personnels titulaires du GIP sont gérés par le rectorat où ils sont en très petit nombre par rapport aux autres effectifs et que les particularités de la filière bibliothèque sont moins bien connues des gestionnaires du rectorat. Deux rencontres ont été organisées par le ministère avec les représentants des personnels. Le principe a été acté d'un rattrapage du RIFSEEP sur les années 2018 à 2021, concomitant avec la mise en œuvre des dispositions de la LPR. L'intégration des éléments d'application de la LPR a lieu d'abord, le rattrapage du RIFSEEP vient ensuite. Le rétroactif doit être examiné individuellement, ce n'est jamais d'une grande simplicité. La méthode a consisté à comparer la situation des agents de la BULAC avec celle d'établissements comparables, en Île-de-France, même s'il n'y a pas de situation exactement identique. L'estimation en % d'augmentation n'a pas satisfait les RP ; c'est un sujet qui prend beaucoup de temps, même si les RP jugent cela trop long. La mise en œuvre des principes retenus sera effective sur la paye de mars. Une réunion est prévue au ministère le 25 mars pour expliquer les conditions du calcul.

En ce qui concerne les contractuels, les demandes ont été analysées. Un travail a été mené en lien avec la direction du GIP pour étudier le fonctionnement mis en place avant la loi de transformation de la Fonction publique. L'évolution de carrière pour les contractuels, parallèle à celle des titulaires, a été considérée comme une situation déjà favorable.

Les mesures mises en place sont le résultat d'une analyse avec la DGRH et le service d'allocation des moyens de la DGESIP.

Françoise MOULIN CIVIL fait confirmer que les corrections prévues en mars sont toujours prévues. Pascale BOURRAT-HOUSNI le confirme, sous couvert du rectorat.

Lorenzo DEUSTUA remercie pour le temps et la réponse accordés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h55.